

ATEX Niveau 2E et/ou 2M

(Encadrant en zone ATEX Électrique / Mécanique)

Date de dernière mise à jour : 21 septembre 2024

Contexte et réglementation

Cette formation s'adresse au personnel encadrant des équipes intervenant en zones ATEX, tels que les chefs d'équipe ou responsables de site. Elle est conforme aux obligations légales stipulées dans la directive 1999/92/CE et le Code du travail français, qui exigent que les employeurs mettent en place une organisation et des moyens adaptés pour prévenir les risques d'explosion. Les encadrants doivent être en mesure de superviser les interventions, d'assurer la conformité réglementaire et de veiller au respect des procédures de sécurité par leurs équipes.

La certification INERIS peut être proposée sur demande.

Durée de validité : 3 ans

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les risques spécifiques liés aux atmosphères explosives
- Maîtriser la réglementation et les normes applicables aux équipements électriques et mécaniques en zones ATEX
- Connaître les différents modes de protection des matériels certifiés ATEX
- Superviser et encadrer les interventions en zones ATEX en assurant le respect des procédures de sécurité

Publics cibles

Personnel encadrant des équipes intervenant sur des équipements électriques et mécaniques en zones ATEX (par exemple, chefs d'équipe, responsables de site)

Pré-requis

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Parler et écrire français

Profil du formateur

Formateur-expert en ATEX réalisant des missions d'assistance technique ou d'inspection ATEX en entreprise

Programme

Généralités sur les phénomènes d'explosion

- Mécanismes des explosions de gaz et de poussières
- Paramètres influençant les explosions
- Conséquences potentielles sur les installations et le personnel

Réglementation applicable

- Directive ATEX 1999/92/CE relative à la protection des travailleurs
- Directive ATEX 2014/34/UE concernant les équipements et systèmes de protection
- Obligations légales des employeurs et des intervenants

Classement des zones ATEX

- Principes de classification des zones à risque d'explosion (zones 0, 1, 2 pour les gaz ; zones 20, 21, 22 pour les poussières)
- Méthodologie d'évaluation des risques
- Exemples concrets de classification

Modes de protection des équipements électriques et mécaniques

- Présentation des différents modes de protection normalisés pour les équipements électriques et non électriques
- Critères de choix en fonction des zones et des types d'équipements
- Interprétation des marquages des matériels certifiés ATEX

Conception, réalisation et maintenance des installations en zones ATEX

- Règles de conception et d'ingénierie spécifiques aux atmosphères explosibles
- Bonnes pratiques de réalisation et d'installation
- Procédures de maintenance préventive et corrective
- Documentation et traçabilité des interventions

Règles d'intervention et de sécurité en zones ATEX

- Consignes de sécurité spécifiques aux interventions en zones ATEX
- Utilisation appropriée des équipements de protection individuelle (EPI)
- Procédures d'autorisation de travail et de permis de feu
- Gestion des situations d'urgence et des incidents

Marquages et certifications des équipements

- Compréhension des marquages CE et ATEX
- Types de certificats et documents de conformité
- Procédures d'évaluation de la conformité et de certification

Études de cas et retours d'expérience

- Analyse d'accidents et d'incidents liés aux ATEX
- Leçons apprises et mise en place de mesures correctives
- Partage de bonnes pratiques et recommandations

Durée de la formation

3-4 jours (21-28 heures)

Moyens pédagogiques

- Salle de formation équipée (PC, projecteur, Paperboard)
- Exposés, exercices
- Mises en situation pour l'application des procédures de sécurité

Modalités d'évaluation

- Évaluation des connaissances par questionnaire
- Évaluation des savoir-faire via grille de compétences, avec mise en situation la plus proche de situations réelles de travail

Documents délivrés

- Certificat de réalisation
- Avis d'habilitation ATEX 2E 2M
- En option : certification INERIS sur demande

Matériel requis

Pas de matériel requis

Accès à la formation

Entretien préalable réalisé afin de définir les modalités d'accès.

Délai d'accès

Entre 48h et 72h à compter de la prise de contact selon les places disponibles.

Calendrier

Disponible sur notre site www.certalis.com

Tarifs

Voir devis

Handicap - Accès aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Contact

✉ contact@certalis.com

☎ 01 87 66 99 83